

FCP de droit français

**PREVAAL CONVERTIBLES
EUROPE**

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2018

Société de Gestion : **PREVAAL FINANCE**

Dépositaire : **Caceis Bank**

Commissaire aux comptes : **PriceWaterhouseCoopers Audit**

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19
7. Annexe(s)	40
Caractéristiques de l'OPC (suite)	41

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Société de gestion : PREVAAL FINANCE

PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE
Part B2V FR0011299395

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds, est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à son indice de référence Exane Europe Convertible Bond Index, coupons réinvestis, sur une durée de placement recommandée de 3 ans.

Le degré d'exposition au risque action est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

Le degré d'exposition au risque de taux est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

La stratégie d'investissement s'articule autour de deux étapes afin d'atteindre l'objectif de gestion :

- une étape de sélection de titres (notamment d'obligations convertibles) à partir d'une analyse de leurs caractéristiques financières. Le choix des titres prend notamment en considération l'analyse de la qualité de crédit de l'émetteur, l'analyse fondamentale de l'action sous-jacente et de son secteur d'activité, ainsi que l'analyse de la composante volatilité du titre ;

- une étape de construction du portefeuille, qui consiste à fixer les pondérations des titres dans le portefeuille et à contrôler que la stratégie d'investissement mise en oeuvre est conforme aux scénarii d'évolutions des marchés financiers établis par le Comité d'Investissement de PREVAAL FINANCE.

Le portefeuille du FCP est composé :

- de 0% à 100% maximum de l'actif net en actions ou autres titres de capital de toutes capitalisations, et de tous secteurs économiques confondus (limite de 20% de l'actif net en valeurs de petites capitalisations). Les principales zones géographiques d'investissement sont les marchés européens incluant Suisse et Norvège, mais également, avec un maximum de 20% de l'actif net, sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors Europe, Suisse et Norvège, et sur les pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

- de 0% à 100% maximum de l'actif net en obligations et autres titres de créances, avec d'une part, de titres de créance comportant une exposition aux actions européennes (obligations convertibles non synthétiques et obligations échangeables en action), et de manière accessoire (dans la limite de 10%) de bons de souscription et warrants. Ces titres ne présenteront pas de limite de notation et pourront comprendre des investissements en titres dits spéculatifs. Ils seront sélectionnés principalement en Europe incluant Suisse et Norvège, mais également, dans la limite de 20% maximum de l'actif net, sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors zone Europe incluant la Suisse et Norvège, et dans la limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents. D'autre part, le FCP pourra être investi en obligations et autres titres de créances français et internationaux, négociés sur la même zone géographique que précédemment en excluant toutefois les pays émergents.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible À risque plus élevé
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux marchés d'actions françaises ou étrangères, aux marchés obligataires et autres titres de créance.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. L'OPCVM ne présente pas de garantie en capital.

Ces titres auront principalement une notation minimale de BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Aucun investissement ne sera fait en titres spéculatifs. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre -3 et 10.

Les titres non libellés en euro pourront ne pas faire l'objet d'une couverture de change.

Le portefeuille du FCP est également composé de 0% à 10% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM conformes à la Directive 2009/65/CE, de droit français ou étranger et/ou de FIA français respectant les critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPCVM et FIA peuvent être de toutes classifications et exposés sur toutes zones géographiques dont les pays émergents avec une prédominance pour la zone Europe incluant la Suisse et la Norvège.

Le fonds pourra avoir recours à des UCITS ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions et aux produits de taux.

Le FCP se laisse la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée.

L'exposition aux pays émergents, tous types d'actifs confondus, est limitée à 10% de l'actif net du fonds.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou organisé principalement dans une optique de couverture et ponctuellement d'exposition contre les risques actions, de taux ou de change avec une surexposition globale du portefeuille aux risques cumulés actions et taux pouvant aller jusqu'à 200% de l'actif net.

Le FCP se réserve la possibilité de réaliser des opérations de prêt et emprunts de titres, à hauteur de 20% maximum de son actif net, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard à 12h la veille de la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est établie tous les jours où les marchés Euronext sont ouverts à l'exception des jours fériés légaux en France.

L'OPCVM réinvestit et/ou distribue ses sommes distribuables, au choix de la société de gestion.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de liquidité :

L'OPCVM peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de crédit :

Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque peut être accru du fait d'interventions sur des titres spéculatifs.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

Le 07 décembre 2018 changement de dépositaire de SGSS vers CACEIS BANK.

3. RAPPORT DE GESTION

- **Environnement macroéconomique**

L'année 2018 s'achève dans un climat plutôt morose. Les dégradations successives des perspectives économiques tout au long de l'année, initiées par les risques géopolitiques secouant les principales puissances mondiales, ont infléchi la dynamique de croissance. De l'exacerbation des tensions commerciales aux nouvelles inquiétudes sur la zone euro ou sur l'endettement des pays émergents, les risques sont revenus en force en 2018 et ont rejilli sur la plupart des variables économiques et financières.

Les Etats-Unis ont fait cavalier seul sur le bilan économique mondial. Ils affichent une croissance solide d'environ 2,9% sur l'année 2018 ; soutenue notamment par les réformes fiscales et budgétaires impulsées par l'administration Trump. De ce fait, la FED, appuyée par des indicateurs économiques positifs (taux d'inflation autour de 2,5%, plein emploi, etc) a procédé à quatre relèvements de ses taux directeurs en 2018 (amenant les taux d'intérêt court terme à 2,5%). Cependant, la mise en place de politiques commerciales plus restrictives, notamment avec la Chine ont détérioré les perspectives de croissance américaine et ont contracté le commerce mondial (d'environ 0,5% sur l'année 2018).

Du côté de l'Europe, 2018 aura été une année décevante : avec une croissance à 1,9%, contre 2,5% en 2017, alors même que les enquêtes de conjoncture indiquaient une accélération de l'activité il y a un an, les problèmes géopolitiques ont pris le pas sur la dynamique de croissance. Et les perspectives de la zone euro ont ainsi été revues à la baisse tout au long de l'année 2018. Ces révisions ont été un peu plus marquées pour l'Allemagne avec une croissance attendue autour de 1,3% pour 2019 (-0,6% par rapport à la projection d'octobre 2018). Globalement, les pays exportateurs de la zone euro ont été plus impactés par le contexte géopolitique incertain. Les menaces protectionnistes américaines couplées aux conditions inconnues du Brexit ont pénalisé les secteurs exportateurs corrélés à la croissance mondiale (comme l'automobile).

En France, le rythme d'activité est estimé autour de 1,5% en 2018 et devrait rester stable pour 2019 selon le FMI. La consommation des ménages étant soutenue par les mesures budgétaires accordées par le gouvernement suite aux mouvements sociaux de fin d'année.

L'Italie est quant à elle, entrée en récession après avoir enregistré deux trimestres consécutifs de baisse de son PIB en fin d'année 2018. La Banque Centrale d'Italie, tout comme le FMI, a abaissé ses prévisions de croissance pour 2019 à 0,6% contre 1% annoncé (alors que le pays avait difficilement fini par conclure un accord sur le budget 2019 avec la Commission européenne en fin d'année 2018). L'Italie apparaît comme l'un des principaux risques de la zone euro, notamment face aux risques de dérapages de ses comptes publics, mais également faces aux difficultés de gouvernance du pays.

L'année 2018 a également été marquée par les négociations sur le Brexit concernant les conditions de sortie du Royaume-Uni. Mais à ce jour, aucun accord n'a été trouvé entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne.

Enfin, les économies des pays émergents ont également souffert sur l'année 2018. Déjà affaibli par la hausse des taux américains et d'un dollar fort face aux autres devises, ils ont été fortement impactés par la baisse de 38% de prix du pétrole en fin d'année 2018.

L'essoufflement de la Chine est également pesé sur les perspectives de croissance : la multiplication des plans de soutien à l'activité de ces dernières années a entraîné des bulles immobilières et d'endettement, qui ne se résorbent pas. En outre, l'escalade des tensions commerciales avec les Etats-Unis demeure un facteur de risque important pour l'économie chinoise.

- **Environnement financier**

L'année 2018 s'inscrira comme le pire exercice boursier depuis la crise de 2008, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. La traditionnelle trêve de fin d'année n'a pas été respectée et les indices actions ont enregistré une baisse de près de 15% en moyenne.

Dans cet environnement très volatil et baissier, les marchés actions ont été les plus impactés : l'Euro Stoxx 600 perd 10,8% et le S&P 500 s'est contracté de 6,2% sur l'année (avec une baisse de 9,1% sur le mois de décembre).

Les valorisations des actions ont ainsi fortement chuté sur 2018, les PE (Price Earning Ratio) des valeurs du Stoxx Europe 600 ont perdu 30% par rapport à la moyenne 10 ans.

La croissance des bénéfices par action attendue autour de 12% pour 2018 a elle aussi été décevante, en atteignant tout juste 7% pour les actions des pays développés.

Les performances des marchés obligataires sont plus hétérogènes. Sur le secteur privé (corporate bonds) les rendements sont également négatifs, expliqués notamment par l'augmentation des écarts de taux entre les obligations d'Etat et les obligations « crédit » (les placements monétaires sont aujourd'hui négatifs, de l'ordre de -0,4%).

Cependant, après un « flight to quality », la partie longue de la courbe de taux des emprunts d'état des premières économies de la zone euro (France, Allemagne, ...) est la seule classe d'actifs à afficher un rendement positif en fin d'année 2018. A titre indicatif, le Bund 10 ans a terminé l'exercice sur des niveaux proche de 0,2% contre 0,4% au 31 décembre 2017.

Dans ce contexte de fléchissement de l'activité européenne avec un taux d'inflation en stagnation (1,75% en moyenne) en 2018, la BCE a conduit à un statut quo sur sa politique monétaire.

La FED a déjà infléchi son processus de normalisation monétaire, se disant proche d'un niveau « de neutralité ».

- **Prevaal Convertibles**

L'année 2018 a été particulièrement compliquée pour le fonds, du fait que la classe d'actifs actions ainsi que celle du high yield ont connu des baisses importantes. Le fonds affiche une performance de -7,89% pour la part B2V et de -8,36% pour la part I, contre un indice à -4,89% sur l'exercice.

Au niveau de l'allocation sectorielle, la surexposition au secteur technologique et au secteur des ressources de base, ainsi que la sous exposition au secteur de l'immobilier ont généré les plus fortes contributions négatives.

En termes de stock picking, les plus fortes contributions négatives ont été générées par l'exposition aux émetteurs Astaldi, Korian, Siemens et Casino.

Les expositions aux devises étrangères ont eu un effet légèrement positif sur le fonds, tandis que la couverture taux a eu un effet globalement négatif.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MOWI ASA	0,00	49 553 705,00
SAFRAN ZCP 31-12-20 CV	1 299 000,00	10 391 341,03
ORPAR ZCP 20-06-24 CV	5 986 000,00	2 993 000,00
HUSTHO 3 3/8 04/02/19 CV	1 390 350,00	6 412 050,00
GRAN CITY PRO 0.25% 02-03-22	0,00	7 263 497,24
AMOENE 3.375% 06/03/18	0,00	6 839 280,00
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	6 807 517,00	0,00
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	6 602 400,00	0,00
BASF 0.925% 09-03-23 EMTN	6 525 000,00	0,00
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV	5 386 078,00	0,00

**Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers
– règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

a) **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés**

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 - **Emprunt de titres :**
 - **Prises en pensions :**
 - **Mises en pensions :**
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **48 497 553,99**
 - **Change à terme :**
 - **Future : 39 328 663,70**
 - **Options : 9 168 890,29**
 - **Swap :**

b) **Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés**

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) <p style="text-align: center;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: center;">Total</p>	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (***) . Autres revenus <p style="text-align: center;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: center;">Total des frais</p>	

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune « commission de mouvement » n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

• INFORMATION SUR LA SELECTION DES INTERMEDIAIRES :

Conformément à la réglementation applicable résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instrument Financiers (MIF), PREVAAL FINANCE doit sélectionner ses intermédiaires selon des critères définis, pour leur services d'exécution d'ordres d'une part, et pour leurs services d'aide à la décision d'investissement d'autre part.

PREVAAL FINANCE réalise un examen annuel de sa politique de meilleure sélection de ses intermédiaires de marché. Ainsi, les gérants procèdent à une évaluation annuelle des intermédiaires sélectionnés lors d'un Comité d'évaluation au regard de 5 critères :

- Prix des instruments.
- Coût de l'exécution/Accès aux marchés primaires.
- Rapidité de l'exécution.
- Qualité de la recherche.
- Service de règlement/livraison.

PREVAAL FINANCE informe ses clients, par tout moyen approprié, de tout changement important de sa politique de sélection.

• POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site contact@prevaalfinance.fr et au siège social de PREVAAL FINANCE.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site contact@prevaalfinance.fr et au siège social de PREVAAL FINANCE.

• INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE OU POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPC gérés par les entités du groupe.

• COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site contact@prevaalfinance.fr

• METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

1. Politique de rémunération du personnel de PREVAAL FINANCE

La politique de rémunération mise en place au sein de **PREVAAL FINANCE** au cours de l'année 2018 est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la "Directive UCITS V").

La politique de rémunération a été adoptée par la Direction de **PREVAAL FINANCE**, en accord avec son actionnaire dans l'exercice de sa mission de surveillance. Elle adopte et réexamine au moins une fois par an les principes généraux de la politique de rémunération et est responsable de sa mise en œuvre et la supervise.

Cette politique, portant sur les structures et les pratiques de rémunération du gestionnaire, a notamment pour but :

- de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas encourager une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, l'horizon de placement, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et des mandats que la société de gestion gère ;
- d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société de gestion et des collaborateurs en accordant une attention particulière au « personnel identifié » ;
- de réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les collaborateurs et les investisseurs.

2. Mode de calcul des rémunérations et avantages

• Cas général applicable à l'ensemble du personnel

La part fixe de la rémunération globale d'un collaborateur tient compte de son poste et de son périmètre de responsabilité.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes « fixe » et « variable » de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable attribuée au personnel de **PREVAAL FINANCE** est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et des résultats d'ensemble de la société. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution de la rémunération variable dépendent de la nature de la fonction exercée :

• Fonctions de Direction et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs usuels :

Près de 40% de ce variable dépendra de la réalisation d'un résultat d'exploitation de la SGP, au minimum égal au résultat d'exploitation prévisionnel du budget validé par le Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice pour lequel la prime va être calculée.

- Performances relatives aux indices de référence des principaux fonds de **PREVAAL FINANCE** sur 12 mois ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères qualitatifs usuels :

Réalisation d'objectifs stratégiques :

- Aptitudes au management du Président et du Directeur Général ;
- Développement et maintien d'outils de gestion ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Satisfaction des collaborateurs ;
- Qualité du dispositif de contrôle global ;
- Respect des limites de risque ;
- Pour les gérants de portefeuilles, travail en équipe et coopération avec les autres collaborateurs, la Direction et la fonction de contrôle ;
- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant les risques (financiers, opérationnels et non-conformité) ainsi que de la déontologie ;
- Innovation produit ;
- Contribution à l'engagement commercial.

- Fonctions commerciales

Critères quantitatifs usuels :

- Collecte nette ;
- Partage de l'information ;
- Amélioration et/ou maintenir la qualité de service.

Critères qualitatifs usuels :

Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) :

- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant la commercialisation ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Créativité ;
- Motivation ;
- Implication dans l'observatoire de la concurrence.

- Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle et de middle office, l'évaluation de la performance et les attributions de la rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activité qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, amélioration des outils et systèmes etc.) ;
- La rémunération variable dépendra majoritairement des encours levés auprès de la clientèle, hors membres du Groupe B2V, afin d'accentuer l'orientation client de la SGP.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au personnel identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

- **Cas spécifique des membres du personnel identifié**

PREVAAL FINANCE a procédé à l'identification de son personnel identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs de **PREVAAL FINANCE** exerçant un pouvoir de décision sur la gestion de la société ou des fonds gérés et susceptible, par conséquent, d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

PREVAAL FINANCE a mis en place des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts, notamment la mise en place, pour la rémunération variable du personnel identifié, d'un seuil maximum de **100 000 K€** et de **51%** du salaire fixe.

MONTANT DES REMUNERATIONS VERSEES PAR LE GESTIONNAIRE A SON PERSONNEL

- **Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe/variable)**

Sur l'exercice 2018, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versé par **PREVAAL FINANCE** à l'ensemble de son personnel (soit **9** personnes bénéficiaires au 31 décembre 2018) s'est élevé à **717 447** euros. Ce montant se décompose comme suit :

- ✓ Montant total des rémunérations fixes pour l'exercice : **596 998** euros, soit **83,2%** du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel ;
- ✓ Montant total des rémunérations variables pour l'exercice : **120 449** euros, soit **16,8%** du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La quote-part des commissions de performance versée en 2018 par **PREVAAL FINANCE**, pour l'ensemble de son personnel, s'élève à **39 221** euros.

Par ailleurs, aucun "carried interest" n'a été versé pour l'exercice.

- **Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés**

- ✓ Direction et gérants financiers : **568 305** euros ;
- ✓ Commerciaux : **53 412** euros ;
- ✓ Middle office : **95 730** euros.

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

PREVAAL FINANCE

18 Avenue d'Alsace

92400 Courbevoie

e-mail : contact@prevaalfinance.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**

PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
PREVAAL FINANCE
18, avenue d'Alsace Immeuble Between
92926 LA DEFENSE CEDEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	257 408 720,73	303 164 089,31
Actions et valeurs assimilées	12 569 864,81	14 880 601,83
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	12 569 864,81	14 880 601,83
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	243 618 037,65	286 921 514,97
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	243 618 037,65	286 921 514,97
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	369 292,00	491 920,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	369 292,00	491 920,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	851 526,27	870 052,51
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	851 526,27	870 052,51
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	1 982 035,92	250 844,95
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 982 035,92	250 844,95
Comptes financiers	25 538 915,48	10 350 058,97
Liquidités	25 538 915,48	10 350 058,97
Total de l'actif	284 929 672,13	313 764 993,23

PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	281 250 216,02	300 394 784,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 057 637,02	10 474 634,61
Résultat de l'exercice (a, b)	938 556,21	2 111 323,70
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	283 246 409,25	312 980 742,95
Instruments financiers	1 279 926,31	357 452,93
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 279 926,31	357 452,93
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 279 926,31	357 452,93
Autres opérations		
Dettes	403 336,57	426 797,35
Opérations de change à terme de devises		
Autres	403 336,57	426 797,35
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
Total du passif	284 929 672,13	313 764 993,23

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• **HORS BILAN en EUR**

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FUTURES		12 680 886,81
XEUR FOAT EUR 0319	36 192 000,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME CME EURO/GB 0319	3 136 663,70	
Options		
AIR FRANCE KLM 03/2019 CALL 7	1 538 868,04	
AIR FRANCE KLM 03/2019 PUT 6	86 638,54	
AIRBUS SE 03/2019 CALL 105	71 010,84	
AIRBUS SE 03/2019 PUT 95	1 009 847,25	
OPTIONS		4 528 655,40
SAFRAN 12/2019 CALL 110	1 266 347,54	
SAFRAN 12/2019 CALL 140	484 280,59	
SAFRAN 12/2019 PUT 88	661 083,82	
SAINT-GOBAIN 03/2019 CALL 38	38 361,15	
SAINT-GOBAIN 03/2019 PUT 32	1 278 053,61	
SEB 03/2019 CALL 150	7 617,17	
SEB 03/2019 PUT 130	1 128 000,00	
STMI NV 03/2019 CALL 20	9 084,89	
STMI NV 03/2019 PUT 17	687 881,68	
THALES 03/2019 CALL 115	200 968,93	
THALES 03/2019 PUT 105	700 846,24	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 446,30	1 379,10
Produits sur actions et valeurs assimilées	396 307,03	315 980,67
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 228 978,51	3 491 344,60
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	2 628 731,84	3 808 704,37
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	16 338,21	3 467,53
Autres charges financières		
Total (2)	16 338,21	3 467,53
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	2 612 393,63	3 805 236,84
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 683 084,93	1 711 168,11
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	929 308,70	2 094 068,73
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	9 247,51	17 254,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	938 556,21	2 111 323,70

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème	
		Part B2V	Part I
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	2% TTC maximum	2% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts I, B2V
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou report et/ou distribution décidée annuellement par la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou report et/ou distribution décidée annuellement par la société de gestion

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	3 12 980 742,95	291 192 107,89
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	18 219 800,97	70 552 589,89
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-23 651 255,22	-56 657 459,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 778 661,24	15 767 584,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 306 930,53	-8 170 096,39
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	931 773,57	6 675 217,29
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 229 959,18	-3 013 036,51
Frais de transactions	-91 903,62	-234 317,30
Différences de change	5 271 643,45	-7 512 708,47
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-30 014 594,30	2 917 380,68
Différence d'estimation exercice N	-12 142 317,09	17 872 277,21
Différence d'estimation exercice N-1	-17 872 277,21	-14 954 896,53
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 570 878,78	-630 587,49
Différence d'estimation exercice N	-1 103 026,27	467 852,51
Différence d'estimation exercice N-1	-467 852,51	-1 098 440,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	929 308,70	2 094 068,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	283 246 409,25	312 980 742,95

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	243 618 037,65	86,01
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	243 618 037,65	86,01
Titres de créances		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions		
Taux	36 192 000,00	12,78
TOTAL Opérations de couverture	36 192 000,00	12,78
Autres opérations		
Actions	9 168 890,29	3,24
Change	3 136 663,70	1,11
TOTAL Autres opérations	12 305 553,99	4,34

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	243 618 037,65	86,01						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							25 538 915,48	9,02
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture	36 192 000,00	12,78						
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	2 791 802,67	0,99	18 959 179,30	6,69	74 473 059,85	26,29	104 028 119,79	36,73	43 365 876,04	15,31
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	25 538 915,48	9,02								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture									36 192 000,00	12,78
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	USD		GBP		CHF		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées							1 037 424,08	0,37
Obligations et valeurs assimilées	75 708 050,11	26,73	16 921 405,70	5,97	5 877 576,02	2,08		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	10 934,70		102 640,52	0,04				
Comptes financiers	177 166,47	0,06	3 168 408,60	1,12	45 914,18	0,02	634 764,76	0,22
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations			3 136 663,70	1,11				

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Dépôts de garantie en espèces	1 971 101,22
	Coupons et dividendes en espèces	10 934,70
Total des créances		1 982 035,92
Dettes	Frais de gestion	372 475,68
	Autres dettes	30 860,89
Total des dettes		403 336,57

- **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Part B2V		
Parts souscrites durant l'exercice	5 613,000	7 708 378,89
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	5 613,000	7 708 378,89
Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	9 793,000	10 511 422,08
Parts rachetées durant l'exercice	-21 280,000	-23 651 255,22
Solde net des souscriptions/rachats	-11 487,000	-13 139 833,14

- **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Part B2V	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part I	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

- **FRAIS DE GESTION**

	31/12/2018
Part B2V	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 360 199,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	0,02
Part I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	322 885,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,01
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2018
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE**

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/12/2018
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	938 556,21	2 111 323,70
Total	938 556,21	2 111 323,70

	31/12/2018	29/12/2017
Part B2V		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 004 056,73	1 976 018,43
Total	1 004 056,73	1 976 018,43

	31/12/2018	29/12/2017
Part I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-65 500,52	135 305,27
Total	-65 500,52	135 305,27

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 057 637,02	10 474 634,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 057 637,02	10 474 634,61

	31/12/2018	29/12/2017
Part B2V		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	966 425,41	9 136 272,41
Total	966 425,41	9 136 272,41

	31/12/2018	29/12/2017
Part I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	91 211,61	1 338 362,20
Total	91 211,61	1 338 362,20

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
Actif net Global en EUR	238 124 455,62	269 128 910,66	291 192 107,89	312 980 742,95	283 246 409,25
PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE B2V					
Actif net en EUR	238 024 107,26	262 544 832,18	261 161 501,19	273 085 116,16	258 741 516,91
Nombre de titres	198 098,693	197 804,693	192 930,000	196 325,000	201 938,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 201,54	1 327,29	1 353,65	1 390,98	1 281,29
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	30,16	53,36	53,75	46,54	4,78
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	16,86	15,05	19,38	10,06	4,97
PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE I					
Actif net en EUR	100 348,36	6 584 078,48	30 030 606,70	39 895 626,79	24 504 892,34
Nombre de titres	100,000	5 970,000	26 842,000	34 834,000	23 347,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 003,48	1 102,86	1 118,79	1 145,30	1 049,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,37	44,44	44,58	38,42	3,90
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat		6,93	10,61	3,88	-2,80

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	46 178	1 104 115,98	0,39
DEUTSCHE WOHNEN SE	EUR	27 000	1 080 000,00	0,38
TOTAL ALLEMAGNE			2 184 115,98	0,77
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	5 800	334 660,00	0,12
TOTAL BELGIQUE			334 660,00	0,12
FRANCE				
AIR FRANCE KLM	EUR	33 000	312 840,00	0,11
AIR LIQUIDE	EUR	17 532	1 901 345,40	0,67
AXA	EUR	48 000	905 184,00	0,32
CAPGEMINI	EUR	21 300	1 848 840,00	0,65
NATIXIS	EUR	286 000	1 178 034,00	0,42
RENAULT SA	EUR	7 500	409 125,00	0,14
SEB	EUR	3 500	394 800,00	0,14
THALES	EUR	13 000	1 326 000,00	0,47
TOTAL FRANCE			8 276 168,40	2,92
NORVEGE				
MOWI ASA	NOK	56 208	1 037 424,08	0,37
TOTAL NORVEGE			1 037 424,08	0,37
PAYS-BAS				
FIAT INVESTMENTS NV	EUR	58 153	737 496,35	0,26
TOTAL PAYS-BAS			737 496,35	0,26
			12 569 864,81	4,44
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.				
TOTAL Actions et valeurs assimilées			12 569 864,81	4,44
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 0.05% 12-09-23 CV	EUR	2 200 000	2 288 431,56	0,81
BASF 0.925% 09-03-23 EMTN	USD	7 750 000	6 156 169,51	2,17
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	8 800 000	8 414 033,21	2,97
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.6% 05-01-26	EUR	4 000 000	4 248 054,25	1,50
FRES MEDI 1.125% 31-01-20 CV	EUR	2 800 000	2 918 466,86	1,03
FRESEN 0% 24/09/2019	EUR	4 000 000	4 184 440,00	1,48
MTU AERO ENGI 0.125% 17-05-23	EUR	700 000	971 211,16	0,34
RAG STIFTUNG ZCP 18-02-21 CV EMTN	EUR	2 000 000	1 992 120,00	0,70
SGL CARBON AG 3.5% 30-09-20	EUR	1 500 000	1 497 616,15	0,53
SYMRISE AG 0.2375% 20-06-24	EUR	1 500 000	1 595 277,53	0,56
TOTAL ALLEMAGNE			34 265 820,23	12,09
AUTRICHE				
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG ZCP 05-03-25	EUR	3 000 000	1 836 090,00	0,65
TOTAL AUTRICHE			1 836 090,00	0,65

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BELGIQUE				
BEKAERT ZCP 09-06-21	EUR	2 500 000	2 189 600,00	0,77
ECONOCOM GROUP 0.5% 06-03-23	EUR	652 130	4 158 633,01	1,47
TOTAL BELGIQUE			6 348 233,01	2,24
DANEMARK				
GN GREAT NORDIC LTD AS ZCP 31-05-22	EUR	400 000	440 744,00	0,16
TOTAL DANEMARK			440 744,00	0,16
ESPAGNE				
ACS ACTI F 1.625% 27-03-19 CV	EUR	2 400 000	2 791 802,67	0,99
CO ECONIMICA DELTA SA 1.0% 01-12-23	EUR	3 500 000	3 417 589,23	1,21
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	4 800 000	4 690 830,33	1,66
INTL CONS AIR 0.25% 17-11-20	EUR	1 400 000	1 380 934,09	0,49
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.625% 17-11-22	EUR	10 500 000	10 207 456,66	3,59
TELE ZCP 09-03-21 EMTN	EUR	5 000 000	4 934 950,00	1,73
TOTAL ESPAGNE			27 423 562,98	9,67
ETATS UNIS AMERIQUE				
GLENCORE FU LLC ZCP 27-03-25 CV	USD	2 400 000	1 805 852,25	0,64
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 805 852,25	0,64
FINLANDE				
OUTOKUMPU OYJ 3.25% 26-02-20	EUR	1 500 000	1 512 418,94	0,53
TOTAL FINLANDE			1 512 418,94	0,53
FRANCE				
AIRBUS GRO ZCP 14-06-21 EMTN	EUR	7 200 000	7 911 288,00	2,78
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	3 000 000	3 582 540,00	1,26
BIM 2.5% 13-11-20 CV	EUR	102 905	2 335 223,17	0,82
CA ZCP 03-10-19	EUR	25 000	1 807 425,00	0,64
CARREFOUR ZCP 14-06-23	USD	4 000 000	2 951 038,80	1,04
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-01-22	USD	6 200 000	4 951 376,46	1,75
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-11-23	USD	5 000 000	3 665 310,76	1,29
ELIS EX HOLDELIS ZCP 06-10-23	EUR	131 397	3 832 193,51	1,35
FIGEAC AERO 1.125% 18-10-22	EUR	38 880	910 375,20	0,32
INGENICO ZCP 26/06/22 CV	EUR	16 483	2 652 856,44	0,94
KORIAN SA 2.5% PERP CV	EUR	156 969	6 478 581,54	2,29
LVMH MOET HENN ZCP 16-02-21 CV	USD	26 300	7 394 460,74	2,61
NEX 0.125% 01-01-23 CV	EUR	40 000	2 555 720,00	0,90
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	15 000	953 730,00	0,34
ORANGE 0.375% 27-06-21	GBP	4 000 000	4 323 335,38	1,53
ORPAR ZCP 20-06-24 CV	EUR	3 000 000	3 007 470,00	1,06
PIERRE ET VACANCES 2.0% 01-04-23	EUR	37 223	1 919 999,56	0,68
RALLYE 5.25% 01-02-22 CV	EUR	5 000 000	3 480 730,77	1,23
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV	EUR	38 160	5 681 680,56	2,01
SEB ZCP 17-11-21	EUR	10 782	1 979 995,70	0,70
SUEZ ZCP 27-02-20 CV	EUR	103 000	1 887 372,00	0,67
T 0.5% 02-12-22 EMTN	USD	8 800 000	7 975 960,38	2,81
TECHNIP 0.875% 25-01-21	EUR	2 000 000	2 071 069,17	0,73
UBISOFT ZCP 27-09-21	EUR	36 268	2 795 682,51	0,99
VALE ELEC ET ZCP 16-06-21 EMTN	USD	7 400 000	5 801 667,32	2,05
VALLOUREC 4.125% 04-10-22 CV	EUR	285 137	1 299 084,17	0,46

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VINCI 0.375% 16-02-22	USD	3 400 000	3 055 873,24	1,08
TOTAL FRANCE			97 262 040,38	34,33
ILES CAIMANS				
SIEM INDU 2.25% 02-06-21	EUR	1 200 000	1 352 579,80	0,48
TOTAL ILES CAIMANS			1 352 579,80	0,48
ITALIE				
BUZZI UNICEM SPA 1.375% 17/07/2019	EUR	2 900 000	3 071 300,87	1,08
PRYSMIAN ZCP 17-01-22	EUR	2 500 000	2 285 800,00	0,81
SOGEFI SPA 2.0% 21/05/2021 CV	EUR	1 100 000	1 005 082,03	0,35
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	9 500 000	8 953 253,48	3,17
TOTAL ITALIE			15 315 436,38	5,41
JERSEY				
BRITISH LAND 0% 09-06-20	GBP	5 000 000	5 348 114,31	1,89
CARI FINA 2.5% 19-12-19 CV	GBP	600 000	9 024,57	
TOTAL JERSEY			5 357 138,88	1,89
LUXEMBOURG				
APERAM 0.625% 08-07-21 CV	USD	4 200 000	3 668 788,29	1,30
TOTAL LUXEMBOURG			3 668 788,29	1,30
MEXIQUE				
AMERICA MOVIL SAB DE ZCP 28-05-20	EUR	2 000 000	1 972 420,00	0,70
TOTAL MEXIQUE			1 972 420,00	0,70
NORVEGE				
TELE 0.25% 20-09-19 CV EMTN	USD	400 000	341 297,39	0,12
TOTAL NORVEGE			341 297,39	0,12
PAYS-BAS				
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 0.5% 06-12-24	EUR	500 000	392 294,44	0,14
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 2.5% 02-12-23	EUR	1 500 000	1 749 813,33	0,62
BREN FINA BV 1.875% 02-12-22	USD	7 000 000	5 657 314,47	2,00
QGEN 0 7/8 03/19/21	USD	4 000 000	4 417 590,28	1,56
SIEM FINA 1.65% 16-08-19	USD	5 000 000	4 572 300,22	1,61
STMICROELECTRONICS NV 0.25% 03-07-24	USD	10 000 000	8 756 916,80	3,09
VASTND 1.875% 04/10/19	EUR	1 500 000	1 514 744,92	0,53
TOTAL PAYS-BAS			27 060 974,46	9,55
ROYAUME UNI				
INMARSAT 3.875% 09-09-23	USD	4 800 000	4 536 133,20	1,60
J SAINSBURY 1.25% 21-11-19	GBP	3 000 000	3 458 646,33	1,22
VOD 0 11/26/20	GBP	3 500 000	3 782 285,11	1,34
TOTAL ROYAUME UNI			11 777 064,64	4,16
SUISSE				
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	CHF	6 500 000	5 877 576,02	2,08
TOTAL SUISSE			5 877 576,02	2,08
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			243 618 037,65	86,00
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			243 618 037,65	86,00

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LYX ETF DJ ST 600 BK	EUR	22 000	369 292,00	0,13
TOTAL FRANCE			369 292,00	0,13
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			369 292,00	0,13
TOTAL Organismes de placement collectif			369 292,00	0,13
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
CME CME EURO/GB 03 19	GBP	-25	-20 876,27	-0,01
XEUR FOAT EUR 03 19	EUR	-240	-100 890,00	-0,03
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-121 766,27	-0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			-121 766,27	-0,04
Engagements à terme conditionnel				
Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé				
AIR FRANCE KLM 03/2019 CALL 7	EUR	1 800	468 000,00	0,16
AIR FRANCE KLM 03/2019 PUT 6	EUR	-1 800	-12 600,00	
AIRBUS SE 03/2019 CALL 105	EUR	150	3 900,00	
AIRBUS SE 03/2019 PUT 95	EUR	-150	-184 050,00	-0,06
SAFRAN 12/2019 CALL 110	EUR	250	242 500,00	0,09
SAFRAN 12/2019 CALL 140	EUR	-250	-66 750,00	-0,02
SAFRAN 12/2019 PUT 88	EUR	-250	-145 000,00	-0,05
SAINT-GOBAIN 03/2019 CALL 38	EUR	500	2 500,00	
SAINT-GOBAIN 03/2019 PUT 32	EUR	-500	-174 500,00	-0,06
SEB 03/2019 CALL 150	EUR	100	500,00	
SEB 03/2019 PUT 130	EUR	-100	-205 900,00	-0,07
STMI NV 03/2019 CALL 20	EUR	600	600,00	
STMI NV 03/2019 PUT 17	EUR	-600	-289 200,00	-0,11
THALES 03/2019 CALL 115	EUR	120	11 760,00	
THALES 03/2019 PUT 105	EUR	-120	-80 160,00	-0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-428 400,00	-0,15
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-428 400,00	-0,15
TOTAL Instruments financiers à terme			-550 166,27	-0,19
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en £ sterling	GBP	18 737,5	20 876,27	0,01
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	-0,05	-0,04	
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	100 890	100 890,00	0,03
TOTAL Appel de marge			121 766,23	0,04
Créances				
			1 982 035,92	0,70
Dettes				
			-403 336,57	-0,14
Comptes financiers				
			25 538 915,48	9,02

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			283 246 409,25	100,00
PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE I	EUR	23 347,000	1 049,59	
PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE B2V	EUR	201 938,000	1 281,29	

7. ANNEXE (S)

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Société de gestion : PREVAAL FINANCE

PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

Part I FR0012099364

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds, est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à son indice de référence Exane Europe Convertible Bond Index, coupons réinvestis, sur une durée de placement recommandée de 3 ans.

Le degré d'exposition au risque action est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

Le degré d'exposition au risque de taux est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

La stratégie d'investissement s'articule autour de deux étapes afin d'atteindre l'objectif de gestion :

- une étape de sélection de titres (notamment d'obligations convertibles) à partir d'une analyse de leurs caractéristiques financières. Le choix des titres prend notamment en considération l'analyse de la qualité de crédit de l'émetteur, l'analyse fondamentale de l'action sous-jacente et de son secteur d'activité, ainsi que l'analyse de la composante volatilité du titre ;
- une étape de construction du portefeuille, qui consiste à fixer les pondérations des titres dans le portefeuille et à contrôler que la stratégie d'investissement mise en oeuvre est conforme aux scénarii d'évolutions des marchés financiers établis par le Comité d'Investissement de PREVAAL FINANCE.

Le portefeuille du FCP est composé :

- de 0% à 100% maximum de l'actif net en actions ou autres titres de capital de toutes capitalisations, et de tous secteurs économiques confondus (limite de 20% de l'actif net en valeurs de petites capitalisations). Les principales zones géographiques d'investissement sont les marchés européens incluant Suisse et Norvège, mais également, avec un maximum de 20% de l'actif net, sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors Europe, Suisse et Norvège, et sur les pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.
- de 0% à 100% maximum de l'actif net en obligations et autres titres de créances, avec d'une part, de titres de créance comportant une exposition aux actions européennes (obligations convertibles non synthétiques et obligations échangeables en action), et de manière accessoire (dans la limite de 10%) de bons de souscription et warrants. Ces titres ne présenteront pas de limite de notation et pourront comprendre des investissements en titres dits spéculatifs. Ils seront sélectionnés principalement en Europe incluant Suisse et Norvège, mais également, dans la limite de 20% maximum de l'actif net, sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors zone Europe incluant la Suisse et Norvège, et dans la limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents. D'autre part, le FCP pourra être investi en obligations et autres titres de créances français et internationaux, négociés sur la même zone géographique que précédemment en excluant toutefois les pays émergents.

Ces titres auront principalement une notation minimale de BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Aucun investissement ne sera fait en titres spéculatifs. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre -3 et 10.

Les titres non libellés en euro pourront ne pas faire l'objet d'une couverture de change.

Le portefeuille du FCP est également composé de 0% à 10% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM conformes à la Directive 2009/65/CE, de droit français ou étranger et/ou de FIA français respectant les critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPCVM et FIA peuvent être de toutes classifications et exposés sur toutes zones géographiques dont les pays émergents avec une prédominance pour la zone Europe incluant la Suisse et la Norvège.

Le fonds pourra avoir recours à des UCITS ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions et aux produits de taux.

Le FCP se laisse la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée.

L'exposition aux pays émergents, tous types d'actifs confondus, est limitée à 10% de l'actif net du fonds.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou organisé principalement dans une optique de couverture et ponctuellement d'exposition contre les risques actions, de taux ou de change avec une surexposition globale du portefeuille aux risques cumulés actions et taux pouvant aller jusqu'à 200% de l'actif net.

Le FCP se réserve la possibilité de réaliser des opérations de prêt et emprunts de titres, à hauteur de 20% maximum de son actif net, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard à 12h la veille de la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est établie tous les jours où les marchés Euronext sont ouverts à l'exception des jours fériés légaux en France.

L'OPCVM réinvestit et/ou distribue ses sommes distribuables, au choix de la société de gestion.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible À risque plus élevé
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux marchés d'actions françaises ou étrangères, aux marchés obligataires et autres titres de créance.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. L'OPCVM ne présente pas de garantie en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de liquidité :

L'OPCVM peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de crédit :

Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque peut être accru du fait d'interventions sur des titres spéculatifs.